



# 1. Accidentologie dans les Alpes de Haute-Provence

## Des chiffres préoccupants :

Les accidents de motards représentent depuis plusieurs années une problématique récurrente et font partie des enjeux permanents du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, piloté par la Préfecture.

Les chiffres de l'accidentologie, détaillés dans le tableau ci-dessous, confirment cette problématique : après des résultats 2010 très encourageants, l'année 2011 et le début d'année 2012 se situent tout juste dans la moyenne des six années précédentes.

## Données tous accidents :

	Nombre d'accidents	Nombre de victimes	
		Tués	Blessés
2005	193	28	271
2006	174	23	259
2007	150	25	228
2008	149	14	221
2009	121	19	188
2010	119	19	118
2011	134	28	189
2012*	92	8	118
<b>Total</b>	<b>1 132</b>	<b>164</b>	<b>1 592</b>

\* arrêté à fin août

## Données accidents moto :

	Nombre d'accidents	Nombre de victimes	
		Tués	Blessés
2005	38	6	44
2006	32	2	38
2007	26	6	39
2008	35	1	45
2009	39	10	38
2010	25	3	27
2011	35	5	40
2012*	39	4	38
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>37</b>	<b>309</b>

\* arrêté à fin août

**Les chiffres de l'accidentologie moto de ce début d'année 2012 demeurent très préoccupants, même si l'on constate un mieux par rapport à la très mauvaise année 2009**

Alors qu'en 2009 et 2010, les accidents de moto impactaient majoritairement des personnes extérieures au département, voire de nationalité étrangère, la tendance s'inverse depuis 2011.

En effet, en 2012, les motocyclistes bas alpins sont impliqués ou victimes dans 24 des 39 accidents constatés.

Au plan national, les motocyclistes représentent 1/5 des personnes tuées sur la route.

Cette proportion est la même dans notre département sur la période 2005 – 2011, à l'exception de 2009.

En revanche, en 2012, ce pourcentage s'élève à 50 %, et interpelle par son importance.

Les accidents se produisent dans les secteurs les plus touristiques du département (Verdon et Ubaye), très prisés pour le caractère sinueux de leurs routes et la beauté des paysages.

## Les différents types d'accidents

**Parmi les causes d'accidents, les plus courantes sont :**

- **la vitesse** : elle constitue la première cause d'accident chez les deux roues motorisés. Par une vitesse inadaptée, les motards ne prennent pas toujours en compte les particularités des routes étroites ou sinueuses,
- **les dépassements dangereux,**
- **le choc frontal,**
- **l'effet de groupe,**
- **l'obstacle inattendu,**
- **l'inattention,**
- **la non perception du motard par les autres usagers,**
- **la perte d'adhérence.**

Les accidents de moto se produisent en majorité seul, sans autre tiers en cause.

## 2. Une campagne de sensibilisation à destination de tous les usagers, en particulier des motards

### Les Alpes de Haute-Provence : un territoire d'accueil pour les motocyclistes

Selon les chiffres de la Fédération Française de Motocyclisme, les Alpes de Haute-Provence et la Corse sont les départements les plus prisés par les motards de toutes nationalités, présents particulièrement du printemps à l'automne.

L'Etat, le Département

et leurs partenaires ont donc travaillé sur un plan d'actions destiné à sensibiliser les motocyclistes aux dangers et aux particularités du réseau routier tout en passant un agréable séjour.

**Deux objectifs principaux :**

- 1) modifier les comportements sur la route de tous les usagers qui ont une responsabilité partagée,
- 2) réduire le nombre de victimes.

## Les actions de sensibilisation déjà conduites

### Une nouvelle signalisation verticale :

30 panneaux routiers ont été créés et installés au départ des itinéraires particulièrement concernés (cols et routes des gorges dans les secteurs touristiques). Ils appellent l'attention des usagers et spécialement des motards sur les dangers des routes de montagne (sinuosité, absence de visibilité) et sur le partage de la route.



### Une plaquette d'information à destination des usagers de la route :

Traduite en 4 langues (français, anglais, allemand, italien), ce dépliant de 20 pages met en garde contre les dangers des routes, interpelle sur la nécessité d'adapter sa vitesse, insiste sur la fragilité du motard et incite au partage de la route.

**Éditée à 60 000 exemplaires**, la plaquette est distribuée dans les lieux les plus fréquentés par les motards (hôtels, restaurants, offices de tourisme, stations-service, relais motard), par la gendarmerie lors de ses actions de prévention mais aussi par le tissu associatif (Prévention routière, auto-écoles...).

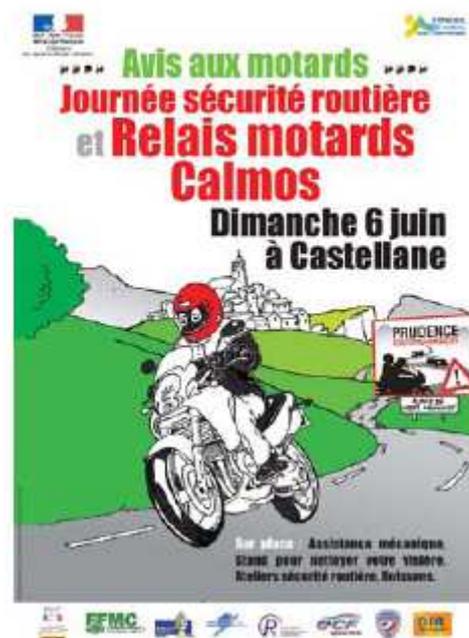
### Des relais motards « sécurité routière » :

Ces journées ont été organisées dans des lieux stratégiques au regard des itinéraires motards (Castellane pour les gorges du Verdon, le Lauzet sur Ubaye pour la vallée de l'Ubaye, la route des grands cols...).

Au programme : informations sur le risque routier, ateliers sécurité, accueil convivial et discussions avec les différents acteurs de la sécurité routière (forces de l'ordre, services de secours, gestionnaires routiers ...).

### Des journées « motards d'un jour » :

Destinées à initier des décideurs au plaisir et aux risques de la moto au travers d'une randonnée, ouvrant le dialogue entre élus, gestionnaires routiers, forces de l'ordre et usagers motards.



## Les actions de sensibilisation 2012

### ● Les relais motards « sécurité routière » :

Le 24 juin à Castellane : organisé conjointement avec une action de la gendarmerie afin d'initier les jeunes permis à la conduite sur routes sinueuses, et Le 1<sup>er</sup> juillet au Lauzet.

● **Les panneaux à messages variables** (par les différents gestionnaires) destinés aux motards, affichent des messages de sécurité en français et en anglais.



● **Des enquêtes détaillées d'accidents** (EDA) sont menées sur l'ensemble des accidents mortels de motos survenus durant l'année 2011. Ces enquêtes sont diligentées par la Préfecture et instruites par un collège de spécialistes de la route.

● **Une large campagne de sensibilisation et de communication** auprès des élus, des socioprofessionnels, des offices de tourisme et la distribution d'une plaquette d'information (multilingue) sur la prévention routière en moto.

### Une action phare : le rallye moto sécurité routière

Un rallye moto sécurité routière est organisé conjointement par le Conseil général et la Préfecture, le 16 septembre, afin de sensibiliser les motards à la sécurité routière dans un moment de plaisir.

Outre trois circuits touristiques au choix, il propose différentes animations : ateliers, stands, quizz, village de la sécurité routière, remise de prix ... etc.

### Les acteurs de cette campagne de sensibilisation :

- La Préfecture des Alpes de Haute-Provence
- Le Conseil général des Alpes de Haute-Provence
- La DDT, Direction Départementale des Territoires
- La Dir Méditerranée
- La Gendarmerie nationale
- La Police nationale
- La Prévention routière
- L'association ECF
- Les communes de Castellane, Digne-les-Bains, et de Le Lauzet
- L'ADT 04, Agence de développement touristique
- le SDIS

### PRÉVENTION DES RISQUES MOTOS DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE



# **LE TOURISME A MOTO, SUR LA ROUTE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

Dans un esprit de liberté, le Motard cherche à se ressourcer, à de rouler sereinement, en toute sécurité, loin des routes surchargées. Ils trouvent dans les Alpes de Haute-Provence des virages jusqu'à bout de souffle avec en toile de fond des panoramas grandioses. Du ciel des Alpes aux terres de Haute-Provence, ils roulent à travers le Verdon, la Haute-Provence et des Alpes. Dépaysement assuré.

Les motards viennent de toute la France, mais surtout des pays voisins tels que l'Allemagne, la Suisse ou l'Italie parcourant les petites routes des Alpes pour descendre jusqu'à la Mer en empruntant la route des Grandes Alpes et ses mythiques cols de la vallée de l'Ubaye et du Val d'Allos, la route Napoléon entre Castellane et Sisteron, celle des lacs et Gorges du Verdon...

En respirant à pleins poumons les effluves odorantes de la lavande du plateau de Valensole, les herbes de Provence du Pays de Forcalquier, découvrant un des nombreux villages, et dégustant une les spécialités locales en partageant un instant la vie avec les bas Alpains, les motards aiment notre département

Nulle route des Alpes de Haute- Provence n'est impénétrable. Bien au contraire, elles sont accueillantes et le département s'affaire à les rendre encore plus accueillantes et sécurisées notamment pour accueillir les motards

L'Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute-Provence a pour mission principale de promouvoir ce territoire en France et à l'étranger.

A ce titre, elle mène des actions de communication vers les clientèles motardes provenant de Belgique, d'Hollande, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Un certain nombre d'établissements s'organisent pour mieux accueillir les motards en suivant les conseils de la chartre « Relais Moto ».

Un site internet régional y est entièrement consacré dans lequel on ne dénombre pas moins de 12 itinéraires sur les Alpes de Haute-Provence (<http://www.moto-terre-mediterranee.com/>) qui sont également disponible sur une application e-phone.

Les Motards parcourent nos routes du printemps à l'automne, séjournent dans un des nombreux établissements partenaires accueillant les motards (Logis de France et Camping Qualité), déjeunent dans un bistrot de pays et profitent de leur séjour pour découvrir les milles et une facette des Alpes de Haute-Provence.

Et cela porte ses fruits puisque la fréquentation des motards est en hausse depuis quelques années. Plus de 40 000 nuitées ont été réalisées en 2012.

Par ailleurs, la dépense moyenne journalière d'un étranger est de 86 € contre 48 € pour un français et l'on constate que le motard est une clientèle à fort pouvoir d'achat.

## **Photos Moto libres de droits**

Le site de [www.alpes-haute-provence.com](http://www.alpes-haute-provence.com) cliquez sur le pictogramme Flickr en bas de page à gauche. A l'adresse <http://www.flickr.com/photos/alpesdehauteprovence-tourisme/>

## **Contact presse**

**L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**Myriam Auger** LD : 04 92 31 82 24 [myriam.auger@alpes-haute-provence.com](mailto:myriam.auger@alpes-haute-provence.com)

# ANNEXES

1 - Les chiffres clés d'accidentalité au niveau national.

2 - « Campagne motards » ,  
Dispositif national de communication.

# Chiffres clés

## Motocyclistes et accidentalité routière en France

---

### Les victimes

- Sur 981 personnes qui ont perdu la vie à deux-roues motorisés, **772 sont des motocyclistes** (données provisoires 2011).
- Les motocyclistes représentent près d'un cinquième des personnes tuées sur la route alors qu'ils constituent environ **1,5% du trafic**.
- La mortalité des motocyclistes a connu une **hausse de 10%** en 2011 par rapport à 2010 alors que celle des cyclomoteuristes est en forte baisse (-15,7%).
- Parmi les personnes tuées à motocyclette, on compte 23% de **jeunes** de moins de 25 ans, 51% de **25-44 ans** et 26% de plus de 44 ans.

### Les circonstances

- À l'inverse des autres usagers, le nombre de motocyclistes tués dans un accident est **plus élevé le jour que la nuit** : 67,9% des tués pour 75,4% des accidents.
- 61,4% des personnes décédées à motocyclette sont mortes **en rase campagne**, alors que seulement 27,7% des accidents y ont lieu.
- Dans plus de 8 cas sur 10, les accidents mortels des motocyclistes ont lieu sur **chaussée sèche**.

### Les responsabilités et les raisons

- Plus d'un tiers des victimes à motocyclette se tuent **seuls** sur la route et près des deux tiers meurent à la suite d'une **collision**.
- La **responsabilité** présumée d'un motocycliste dans un accident mortel dans lequel il est tué est de 62%. Lorsqu'il y a une collision à deux usagers, où le motocycliste est tué, sa responsabilité présumée est seulement de 48%, dans plus de la moitié des cas c'est donc l'autre usager qui est responsable.
- Les **vitesse**s pratiquées par les motocyclistes sont nettement supérieures à celles pratiquées par les automobilistes. On observe ainsi, pour les motocyclistes par rapport aux automobilistes : une vitesse moyenne supérieure de 2 à 4 km/h sur les autoroutes et 9 km/h sur les routes départementales.
- Bien qu'inférieur à la part d'alcoolémie dans l'ensemble de l'accidentalité routière (30,8%), le pourcentage des motocyclistes impliqués dans un accident avec une **alcoolémie positive** est tout de même de 20,6% pour les accidents mortels et 4,9% pour les accidents corporels.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

La Défense, le 16 mai 2012

**« Campagne motards »**  
**Le 24 mai 2012**  
**Le dispositif national de communication**

*La Sécurité routière lance le 24 mai 2012 une campagne de prévention dédiée aux motards avec un message fort, inédit et surprenant : « A moto, la majorité des accidents mortels a lieu en rase campagne, de jour et par beau temps ».*

---

Sur 981 personnes qui ont perdu la vie à deux-roues motorisés, 772 sont des motocyclistes (données provisoires 2011).

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, et de manière très paradoxale, 68% des motards se tuent de jour, 61% en rase campagne, et très souvent par beau temps.

En outre, 36% des motards se tuent « en solo », c'est-à-dire sans contact avec un autre usager de la route.

C'est la plupart du temps dans de bonnes conditions de route que la mort survient : les motards, qui font preuve d'une grande vigilance en milieu urbain ou lors de situations dégradées, ont une réelle tendance à relâcher leur attention en dehors des agglomérations, dès lors que la voie est libre.

Face à cette réalité paradoxale selon laquelle la majorité des accidents mortels de motocyclistes a lieu sur route dégagée et par beau temps, la Sécurité routière lance aux motards un appel à la vigilance : « **A moto, le plus grand danger, c'est de penser qu'il n'y en a pas** ».

## **UNE CAMPAGNE TRÈS CIBLÉE QUI S'INSCRIT DANS UNE NOUVELLE APPROCHE DE COMMUNICATION**

### **Sauver les vies les plus exposées aux dangers de la route**

Parallèlement aux grandes campagnes de communication sur les risques majeurs (vitesse, alcool, distracteurs...) et sur le respect des règles et le partage de la route, la Sécurité routière mène des actions très ciblées pour délivrer des messages de prévention qui s'adressent précisément aux catégories d'usagers en sur-risque. Le but est d'aller sauver des vies là où elles sont le plus menacées.

### **La probabilité de se tuer à moto est 20 fois plus grande qu'en voiture !**

Les motards sont, de loin, les usagers les plus exposés aux drames de la route. En 2010, ils représentent 18 % de l'ensemble des tués sur la route pour moins de 1,5 % du trafic.

Par ailleurs, cette catégorie d'usagers ne cesse d'augmenter : elle a doublé ces dix dernières années.

Enfin, alors que la mortalité routière a globalement baissé de 50% ces dix dernières années, elle n'a diminué que de 25% pour les motards.

### **Un film de 35'' fondé sur l'empathie.**

L'histoire est celle d'un motard extrêmement attentif lorsqu'il roule en milieu urbain mais qui relâche sa vigilance lorsqu'il arrive (enfin) sur une belle route de campagne.

L'ambition du film est que l'histoire se situe au plus près de ce que vivent et ressentent les motards sur la route afin qu'ils se reconnaissent dans les différentes situations et puissent ainsi mieux recevoir, et accepter, le message de prévention, comme une évidence.

Le projet de film a été pré-testé<sup>1</sup> auprès de motards, et de proches de motards, qui ont jugé les situations réalistes. L'information sur la dangerosité des routes de campagne, de jour, les a surpris et interpellés. Le message de prévention leur a paru tout à fait pertinent.

---

<sup>1</sup> Etude qualitative réalisée entre le 21 et le 27 mars 2012 par l'institut TNS-Sofres, en Ile-de-France et en régions PACA et Pays de la Loire auprès de 5 groupes de personnes : 2 composés de motards, 2 composés de proches de motards et 1 composé d'automobilistes non motards.

## **Un dispositif multi-média et communautaire**

Cette campagne s'adresse aux motards et à leur entourage proche. Elle est conçue comme un message « personnel » et sera diffusée dans cet esprit.

Le film sera diffusé à la télévision du 24 mai au 19 juin sur les chaînes hertziennes et de la TNT (TF1, M6, Canal+, Sport+, Canal+Sport, Infosport, Eurosport, NT1, Moteurs, MotorsTV, Men's Up TV) autour des programmes dédiés à l'actualité de la moto et aux sports mécaniques, et des grandes émissions sportives (football, rugby...). La diffusion se prolongera, à partir du 30 juin et jusqu'au 11 novembre 2012, lors des retransmissions des Grands Prix motocyclistes

La campagne sera également présente dans la presse spécialisée, avec la diffusion d'une annonce conçue pour « parler » spécifiquement aux motards (insertions prévues dans 9 titres de la presse « moto » (Moto Journal, Moto Magazine, Moto Revue, Maxi Moto, Motos & Motards, L'Intégral, Option Moto, Road Trip et Sport Bikes) de mai à juillet 2012.

La campagne sera présente en ligne sur des sites dédiés (via des bannières animées, des pavés vidéos et d'autre formats) aux actualités motocyclistes (caradisiac.com, Moto-Station.com, Moto-net.com, Moto-Journal), des sites d'achat et de vente (eBay, LaCentrale.fr, leboncoin.fr)... Le film vu à la télévision sera également diffusé sur le web, au sein d'univers en affinité avec la cible « motards » et sur YouTube.

La campagne sera également présente sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

Le film est accompagné de contenus, conçus comme des « bonus » au film diffusés sur la chaîne YouTube de la DSCR:

- une animation présentant les chiffres essentiels de la mortalité à moto (motion design)
- des interviews des différents protagonistes du film, tous motards qui racontent le tournage et expliquent leur engagement auprès de la Sécurité routière pour la réalisation de cette campagne.

## **Un dispositif événementiel**

Reprenant les éléments visuels et les codes de communication du film diffusé à la télévision et sur le web, un dispositif événementiel sera déployé à Paris, place de la Bastille, dès le 23 mai, puis sur divers sites de province, à l'occasion de manifestations rassemblant des motards.